



Structure classique de la prise en charge du soin des âmes, la paroisse se trouve bousculée ces dernières décennies par les questions relatives à la vie et à l'avenir de la mission ecclésiale des sociétés sécularisées.

La conjonction de la diminution de la pratique religieuse, de la raréfaction du nombre de prêtres et de la transformation des modes de socialisation ruraux et urbains a conduit de nombreux diocèses à rechercher des réponses à travers des restructurations territoriales et ministérielles des paroisses, réponses qui montrent aujourd'hui leurs limites.

Du point de vue du territoire, la grande variété des restructurations territoriales, allant de la démultiplication des paroisses confiées au même curé à la création de paroisses nouvelles organisées autour de pôles missionnaires, a souvent comme point commun de réunir des communautés dispersées et disparates. La paroisse se trouve ainsi aujourd'hui en tension entre deux écueils : d'une part, le maintien d'un maillage territorial au risque d'un décalage croissant par rapport aux réalités sociologiques et, d'autre part, la mise à l'écart d'un modèle d'appartenance territoriale au profit de structures d'adhésion incapables de rejoindre les personnes les plus éloignées de l'Église.

Du point de vue de l'organisation des ministères, la possibilité de confier des charges à des fidèles laïcs, autrefois exceptionnelle et temporaire, est aujourd'hui devenue la situation ordinaire et la cheville ouvrière des paroisses. La figure classique du curé doit composer avec la pérennisation de ces nouveaux ministères, ce qui n'est pas sans poser la question du statut ecclésial des fidèles concernés, clercs comme laïcs.

Au-delà de ces difficultés, l'enjeu pour la paroisse est de correspondre à sa vocation missionnaire dans la mesure où, comme le rappelle le pape François, elle « n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté. » (Pape François, *Evangelii gaudium*, 28).

Le défi auquel la paroisse est appelée passe ainsi à la fois par le recentrage sur ce qui constitue la mission fondamentale de toute la communauté et par l'apprentissage d'une articulation nouvelle entre laïcs et ministres ordonnés dans la prise en charge du soin des âmes.

Cette journée d'étude se propose d'explorer les pistes de ce renouvellement en partant, dans un premier temps, de la composition historique de la paroisse à travers les différents paradigmes de la tradition canonique avant de recueillir, dans un deuxième temps, l'expérience récente de quelques diocèses français et d'envisager, dans un troisième temps, les contours canoniques de la mission à laquelle sont appelés ensemble communauté et pasteurs.

Contact : **Revue de droit canonique**  
 9 place de l'Université - 67084 Strasbourg cedex  
 E-mail: [rdc@unistra.fr](mailto:rdc@unistra.fr) Tél.: 03 68 85 68 88  
 Accès Tram lignes C, E et F - Arrêt Gallia

**LIEU DE L'ÉVÈNEMENT :**  
 PALAIS UNIVERSITAIRE - 9 PLACE DE L'UNIVERSITÉ  
 67000 STRASBOURG  
 SALLE TAULER



Laboratoire

**Droit, religion, entreprise et société | DRES**



Conception : FR3241 Unistra/CNRS

FACULTÉ DE THÉOLOGIE  
 CATHOLIQUE  
 INSTITUT DE DROIT CANONIQUE

REVUE DE  
 DROIT CANONIQUE

DROIT, RELIGION,  
 ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ  
 UMR DRES 7354

# RECONFIGURER LA PAROISSE ?

Modalités, enjeux, perspectives

22 mai 2017



Université      
    de Strasbourg

9h ALLOCUTIONS D'OUVERTURE  
**S.E. MGR JEAN-PIERRE GRALLET**,  
ARCHEVÊQUE ÉMERITE DE STRASBOURG  
**M. MICHEL DENEKEN**, PRÉSIDENT  
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG  
**MME VINCENTE FORTIER**, DIRECTRICE  
DE L'UMR 7354 DRES  
**M. DENIS FRICKER**, DOYEN DE LA FACULTÉ  
DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE

9h15 INTRODUCTION  
**M. MARC AOUN**, DIRECTEUR DE L'INSTITUT  
DE DROIT CANONIQUE

---

1<sup>RE</sup> SÉANCE :  
LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES : APPROCHES  
HISTORIQUE ET ACTUELLE

---

PRÉSIDENT DE SÉANCE :  
**MME CATHERINE MAURER**, UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

9h25-9h50 COMMUNAUTÉS LOCALES,  
MINISTÈRES ET ÉGLISES AUX PREMIERS SIÈCLES  
**M. MARCEL METZGER**, UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

09h50-10h15 LA PRISE EN CHARGE  
CANONIQUE DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE  
À L'AUNE DES DÉPLACEMENTS DE LA THÉOLOGIE  
SACRAMENTAIRE AU 12<sup>E</sup> SIÈCLE  
**M. THIBAUT JOUBERT**, UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

10h15-10h30 PAUSE

10h30-10h55 LA PAROISSE AUX  
15<sup>E</sup>-18<sup>E</sup> SIÈCLES : DES RÉALITÉS SOCIOLOGIQUES  
ET GÉOGRAPHIQUES VARIÉES DERRIÈRE UNE  
APPARENTE UNIFORMITÉ  
**M. BRUNO RESTIF**, UNIVERSITÉ DE REIMS

10h55-11h20 L'ENSEIGNEMENT DU PAPE  
FRANÇOIS SUR LA PAROISSE  
**M. ALPHONSE KY-ZERBO**, UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

11h20-11h45 ÉDIFICES CULTUELS FACE AUX  
RECOMPOSITIONS PAROISSIALES. RÉFLEXIONS  
AUTOUR DU C. 1222, § 2  
**MME ANNE BAMBERG**, UNIVERSITÉ  
DE STRASBOURG

11h45-12h DISCUSSION ET CLÔTURE  
DE LA 1<sup>RE</sup> SÉANCE

12h-14h PAUSE DÉJEUNER

---

2<sup>E</sup> SÉANCE : LES RECONFIGURATIONS  
PAROISSIALES : APPROCHE PRATIQUE ET  
QUESTIONS OUVERTES

---

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **M. PHILIPPE VALLIN**,  
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

**\* APPROCHE DIVERSIFIÉE  
DES RECONFIGURATIONS PAROISSIALES \***

14h-14h25 L'EXEMPLE DU DIOCÈSE  
DE POITIERS  
**P. JEAN-PAUL RUSSEIL**, VICAIRE GÉNÉRAL  
DU DIOCÈSE DE POITIERS

14h25-14h50 L'EXEMPLE DU DIOCÈSE  
DE STRASBOURG  
**M. LE CHANOINE BERNARD XIBAUT**,  
CHANCELIER DE L'ARCHEVÊCHÉ DE  
STRASBOURG

14h50-15h15 L'EXEMPLE DU DIOCÈSE DE  
TULLE  
**S. E. MGR FRANCIS BESTION**, ÉVÊQUE DE  
TULLE

15h15-15h30 PAUSE

15h30-15h55 LES RESTRUCTURATIONS  
PAROISSIALES COMME OBJET DE RECHERCHE  
**MME ELISABETH ABBAL**, DOCTEUR EN DROIT  
CANONIQUE

**\* LES RECONFIGURATIONS PAROISSIALES :  
CONSÉQUENCES SUR LES MINISTÈRES  
ET SUR LES FIDÈLES \***

15h55-16h20 L'OFFICE À LA LUMIÈRE DES  
RECONFIGURATIONS PAROISSIALES  
**M. LAURENT VILLEMEN**, INSTITUT  
CATHOLIQUE DE PARIS

16h20-16h45 LA COMMUNAUTÉ DES  
FIDÈLES À L'ÉPREUVE DES RECONFIGURATIONS  
PAROISSIALES  
**M. ALPHONSE BORRAS**, VICAIRE GÉNÉRAL  
DE L'ÉVÊCHÉ DE LIÈGE, UNIVERSITÉ  
CATHOLIQUE DE LOUVAIN

16h45-17h15 DISCUSSION GÉNÉRALE ET  
CLÔTURE DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

